

DIU Référent de parcours de santé complexe : de l'appui aux professionnels et de l'accompagnement gradué des personnes

Tags : aspects juridiques et éthiques, personnes âgées, situations d'inconfort, soins personnalisés, et négociation, co-construction des actions, aides et prestations sociales, e-santé, maintien à domicile, coordination d'aide et de soins, interdisciplinarité,

En collaboration avec l'Université de Lille, de Grenoble Alpes, de Nancy et de Nantes, ce DIU forme les professionnels en poste dans les domaines du sanitaire et social, à l'accompagnement des personnes en situation complexe en santé, dispensant une formation théorique harmonisée entre plusieurs universités.

Cette formation intègre aussi des enseignements pratiques à destination de professionnels intervenant dans le cadre de la coordination des parcours de santé et auprès des personnes en situation complexe et vivant à domicile. Ces professionnels référents qui agissent auprès des personnes en perte d'autonomie dans la mise en place, la coordination et le réajustement des aides à domicile participent aussi à l'analyse et à la remontée des dysfonctionnements et manquements du territoire, facteurs de complexité des situations à domicile.

Objectifs

Le DIU dispense une formation théorique et pratique harmonisée entre plusieurs universités, destinée aux professionnels intervenant dans la coordination des parcours de santé et auprès des personnes en situation complexe (selon la définition de la HAS et de la DGOS), en particulier celles fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, la précarité ou une problématique de santé mentale.

L'enseignement s'attache à donner au professionnel formé les moyens d'apporter un appui à la coordination des professionnels de santé dans un territoire, et d'apporter une réponse intégrative, personnalisée et graduée, aux besoins des publics concernés, dans une démarche interprofessionnelle et intersectorielle.

La réduction des inégalités de santé, l'analyse des problématiques de parcours, les aspects éthiques, sont parties intégrantes de la formation.

A l'issue de la formation, les candidats devront pouvoir exercer en pleine responsabilité un poste de coordination de parcours :

. Au sein d'un DAC tel que défini dans la loi n°2019- 774 du 24 Juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé – Article 23 et précisé dans le référentiel de compétences et d'activité paru sur le site de la DGOS.

- . Dans un établissement de santé pour la mise en œuvre et le suivi des parcours de soin et/ou parcours de santé favorisant le retour à domicile
 - . En exercice libéral regroupé, favorisant les liens intersectoriel territoriaux pour les personnes relevant des parcours complexes avec une dimension médico-sociale
- La formation n'est pas axée sur les aspects managériaux d'une équipe.

Compétences visées

Comprendre l'évolution des politiques publiques et les enjeux de la coopération, de la coordination et de l'intégration en santé.

Comprendre les notions de polyvalence et de subsidiarité en santé.

Connaitre les populations concernées par une situation complexe ou en risque de situation complexe en santé.

Maîtriser la fonction professionnelle de référent/coordonnateur de parcours dans ses étapes d'évaluation, d'analyse, d'orientation, de planification, d'appui des professionnels et d'accompagnement des personnes en situation ou en risque de situation complexe.

Appréhender les enjeux de responsabilités, financements, ressources, limites et éthiques des actions à mener auprès des différentes populations concernées.

Organisation de la formation

Durée

Durée de la formation : 1 an

Début des cours : Novembre

Fin des cours : Juin

Volume horaire global d'enseignement sur 1 an : 132 heures

Stage : 70h obligatoires (équivalent à 2 semaines de stage dont au moins 1 semaine dans un DAC).

Dates des cours

- 17 au 20 novembre 2025
- 19 au 22 janvier 2026
- 16 au 19 mars 2026
- 18 au 21 mai 2026
- 15 au 17 juin 2026
- Dates des modules spécifiques (contacter les universités)

Organisation

- Enseignement mixte : présentiel
- Un webinaire commun en présentiel de 14H (8H d'enseignement et 6H de debriefing)
- Un tronc commun de 76H en présentiel sur chaque site d'Université : 55H d'enseignement théorique et 21H d'accompagnement tutorat (sur les documents diffusés) ou vignettes cliniques (pour un raisonnement réflexif sur ses propres pratiques ou ses pratiques antérieures) : 3 à 4 jours consécutifs de 7h sur 3 semaines
- 2 Modules complémentaires de 21H chaque (chaque module se compose de 3 jours consécutifs de 7h)
- Une période de stage de 70h à effectuer avant la fin de l'année scolaire.

NB : La période des examens est comprises sur ces temps d'enseignement.

- Site de formation USPN : UFR SMBH, Campus de Bobigny
- Une des universités partenaires selon le choix du module complémentaire

Les stagiaires pourront s'inscrire à un ou plusieurs modules et obtenir une attestation de suivi de formation en fin d'année universitaire.

Contrôle des connaissances

- Un écrit professionnel (étude de situation, cas clinique, projet professionnel, travail d'analyse), noté sur 20 points (coefficient 1) ; (30 pages maximum (hors annexe) et normes APA, interligne 1,5, Times new roman)
- Une épreuve orale de présentation de l'écrit d'une durée de 30 minutes, notée sur 20 points (coefficient 1) ; 20 mins de présentation et 10 mins de discussion avec le jury
- La réalisation des modules spécifiques, (validation sur attestation de présence ou autre, selon l'université) ;
- La réalisation du stage, mention validée ou non-validée dans le cahier de stage.

- . Présence obligatoire à tous les modules
- . Session de rattrapage : septembre

Pour être admis, les stagiaires doivent obtenir une note au moins égale à la moyenne (10 sur 20 points) dans chacune des épreuves, sans compensation entre les épreuves. En cas d'échec à l'une des épreuves, le candidat pourra réaliser, lors d'une dernière session, un examen de rattrapage sous la forme d'une épreuve orale notée sur 20 points (coefficient 1).

Validation

Diplôme Inter-Universitaire Référent de parcours de santé complexe : de l'appui aux professionnels et de l'accompagnement gradué des personnes.

Candidature 2025/2026

- Candidatez sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> à partir du **19 mai** jusqu'au **1e septembre 2025**
- Créez votre compte (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)
- Déposez vos pièces justificatives (au format PDF) : votre pièce d'identité en cours de validité, le diplôme d'État justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée, CV, lettre de motivation et copie de la carte vitale
- A joindre en complément :
si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne dans une université : déposez le certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un diplôme national ou à un diplôme d'État (hors DU-DIU)
- Validez vos informations. **Attention : seul les dossiers complets seront étudiés.**
- Après acceptation de votre candidature par la commission pédagogique du DIU, un lien vous sera envoyé par mail afin de finaliser votre inscription administrative universitaire (**attention : la candidature et l'inscription sont 2 étapes différentes**)
- Un contrat de formation professionnelle sera établi dès votre inscription administrative.

Programme :

. Webinaire national commun :

- **Thème 1** : Grands principes en santé : Responsabilité populationnelle, intelligence collective, intégration, coordination et exercice coordonné, coopérations, parcours de soin/santé/vie, complexité et ses déterminants, polyvalence, subsidiarité, démocratie sanitaire, approche systémique, prévention, ...
- **Thème 2** : Référentiel du référent de parcours complexe de DAC : décodage, missions dont éducation à la santé et prévention (réponse aux situations de crise sanitaire ou environnementale)
- **Thème 3** : De l'organisation nationale vers l'organisation territoriale
- **Thème 4** : Place des usagers
- **Thème 5** : Echanges nationaux inter-universités

. Module 1 : Aspects juridiques, éthique et déontologique

- Limites de la fonction (responsabilité individuelle et collective)
- Philosophie morale
- Le cadre légal et son intervention
- Interdépendance des acteurs qui mènent à une co-construction des actions

. **Module 2 : Écosystème de la coordination de parcours en territoire**

- Rôle du DAC et promotion auprès des acteurs de santé
- Connaissance des acteurs de santé et leurs missions et périmètres d'action
- Relations de confiance et coopération territoriale
- Elaboration des annuaires de ressources en santé
- Développement d'outils communs et diagnostic de territoire

. **Module 3 : Démarche parcours : à partir des besoins, de la complexité ressentie à l'accompagnement gradué et adapté**

- Évaluation globale et déterminants de la complexité
- Réflexion sur l'accompagnement gradué
- Accompagnement et orientation sur les ressources en santé du territoire
- Identification et coopération avec les dispositifs adéquats
- Intervention en subsidiarité et concertation pluriprofessionnelle

. **Module 4 : De l'évaluation multidimensionnelle à la planification (PPCS), une approche globale :**

- Conditions et attendus de l'appui au parcours et plan d'action personnalisé
- Consentement et recueil d'informations pour un PPCS (Plan personnalisé de coordination en santé)
- Évaluation globale et multidimensionnelle de la demande
- Synthèse et projet de plan d'action personnalisé
- Présentation et discussion du projet de plan d'action

. **Module 5 : Techniques de communication et d'animation :**

- Relation et adhésion de la personne et de son entourage
- Conduite d'entretien et écoute active

- Médiation et négociation du projet d'action
- Promotion du rôle du DAC et coordination territoriale
- Contribution à l'échange et la concertation professionnelle

. Module 6 : Relation à la personne et à son entourage :

- Accueil téléphonique et première évaluation des demandes
- Information sur les droits et les ressources disponibles
- Facilitation de l'accès à des aides et maintien à domicile
- Orientation et mise en relation avec les acteurs du territoire
- Évaluation médico-psycho-sociale et élaboration d'un plan d'action personnalisé
- Suivi du parcours et partage d'informations professionnelles et accompagnement de la personne

. Module 7 : Systèmes d'information, e-parcours, e-santé :

- Compréhension des outils e-santé et des systèmes d'information
- Échange et gestion sécurisée des données de santé
- Mise à jour des annuaires des ressources en santé du territoire

. Module 8 : Contribution à l'observatoire et animation territoriale :

- Sensibilisation aux enjeux d'animation territoriale et à l'intérêt d'un observatoire des ruptures de parcours
- Recueil et analyse des ruptures de parcours
- Participation à l'amélioration des pratiques de coordination de parcours

. Module 9 : Démarche qualité :

- Connaissance de la démarche qualité et implication
- Ajustement de la pratique professionnelle et collecte des indicateurs de suivi
- Participation à l'évaluation et l'amélioration des pratiques
- Positionnement dans une dynamique de supervision et/ou d'analyse de pratiques
-

. Module 10 : Accès au droit commun :

- Connaissance des aides, prestations et financements
- Mobilisation des acteurs et des ressources pour l'ouverture des droits
- Collaboration avec les professionnels en charge des évaluations complémentaires

. **Module 11 : Responsabilité du référent de parcours et mesures de protection :**

- Subsidiarité et enjeux de la protection de la personne
- Analyse des situations et connaissances des procédures de signalement
- Compréhension de la mise sous protection juridique

. **Module 12 : Approches diverses de la complexité**

. **Modules complémentaires :**

Module 1 : Personnes âgées

- Les grands syndromes gériatriques et les principaux risques chez la personne âgée
- Troubles du comportement : étiologies, analyse et accompagnement
- Pathologies neuro-évolutives : cas cliniques et traitement (y compris non médicamenteux)
- Notion de fragilité et prévention, autonomie et dépendance
- Retentissement psycho-social du vieillissement
- Psychiatrie du sujet âgé

Module 2 : (5 modules à disposition, 1 module à suivre sur place, en présentiel – Choix à indiquer lors de votre candidature) :

- . USPN : Situations d'inconfort, aspects juridiques et éthiques
- . Lille : Santé Mentale
- . Lyon-Grenoble : Handicap / Enfance
- . Nancy : Pathologies chroniques (dont Covid long) – Soins palliatifs
- . Nantes : Addiction / Santé mentale

Responsable de l'enseignement :

Professeure Anne BOURGARIT – PUPH en médecine interne

Membres du comité pédagogique :

Professeure Anne BOURGARIT (Université Sorbonne Paris Nord)

Professeur AMI (Université de Bordeaux)

Professeur Gérard MICK (Université de Grenoble Alpes)

Professeur François PUISIEUX (Université de Lille)

Docteur Eliane ABRAHAM et Professeur Christine PERRET-GUILLAUME (Université de Nancy)

Docteur Guillaume CHAPELET et Mme Véronique BOURCY (Université de Nantes)

Mme Béatrice DE BIASI, Mme Claudia KLOSSON-DJANKA, Mme Manon PAGANO, Mme Estelle RAMES ARENOU
(Association Autonomie Paris St Jacques)

Mme Bao Hoa DANG (Association Arc en Ciel)

Équipe pédagogique :

Équipe pédagogique disponible sur demande.

Conditions d'admission

- Professionnel en poste de référent de parcours complexe dans un Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), ou œuvrant dans une mission de coordination de parcours de santé, ou engagé dans un tel projet soutenu par un employeur ou une organisation territoriale en santé, institutionnelle ou privée
- Diplômes exigés de droit : assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, psychomotricien, ergothérapeute, infirmier, psychologue, éducateur spécialisé, docteur en médecine, et tout autre diplôme étudié sur dossier à l'appréciation du comité pédagogique de l'université d'inscription

Dans des cas exceptionnels, le comité pédagogique de l'université d'inscription peut accepter des personnes dont le profil ne correspond pas exactement aux critères ci-dessus, en fonction du CV et de la lettre de motivation (exemples : patient expert souhaitant s'engager dans un travail partenarial avec l'équipe d'un DAC).

Niveau de diplôme requis minimum pour le public FC : Bac + 3 minimum.

L'autorisation d'inscription est accordée sur dossier par le comité pédagogique du DU.

Coûts de la formation 2025/2026 (frais de formation + droits d'utilisateur)

1. Frais de formation en fonction de votre statut :

Statut	Tarif 3
Si vous êtes inscrit en formation initiale pour l'année en cours, avec le statut étudiant (certificat de scolarité ou attestation équivalente à joindre au dossier)	Non ouvert en formation initiale
Si vous êtes diplômé depuis moins de 2 ans dans le cadre de votre formation initiale (diplômes délivrés au titre de l'année universitaire 2023-24 ou 2024-25) (copie du diplôme ou attestation de réussite à joindre au dossier)	Non ouvert en formation initiale

Statut (possibilité de prise en charge employeur/organisme financeur)	Tarif 1 & 2
Si vous êtes médecin libéral/salarié, personnel hospitalier, salarié dans une entreprise... en reprise d'études	2 257 €
Si vous êtes diplômé de la formation initiale depuis 2 ans et plus	2 257 €

(les DU-DIU ne sont pas inscrits au RNCP, Registre National des Certifications, et **ne sont pas éligibles au CPF**)

2. Droits d'utilisateurs : **250 €** (droits de niveau Master définis par arrêté ministériel, définitifs en juillet de chaque année).

📍 | www.univ-spn.fr

📍 | Nos Campus Villetaneuse - Bobigny - S' Denis - Argenteuil - La Plaine-Saint-Denis

CONTACTS ET ACCÈS

UFR Santé, Médecine, Biologie Humaine
74 rue Marcel CACHIN – 93017 Bobigny cedex
Bât. de l'Illustration, mezzanine – Bureau M. 116

Gestionnaire de formation :

Hind ANIB - Tél : 01 48 38 84 18 - Mail : sec1-sante@univ-paris13.fr

Horaires d'ouverture :

. du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **CONDORCET**
PARIS-AUBERVILLIERS

ASPC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord

